

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

No: R-3573-2005

*In re: Demande d'approbation d'une entente
d'intégration éolienne
d'Hydro-Québec distribution*

HYDRO-QUÉBEC

Demanderesse

- ET -

OPTION CONSOMMATEURS, 2120 rue
Sherbrooke Est, bureau 604, Montréal
(Québec), H2K 1C3;

Intervenante

DEMANDE D'INTERVENTION D'OPTION CONSOMMATEURS

**AU SOUTIEN DE SA DEMANDE, OPTION CONSOMMATEURS EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:**

1. Elle entend intervenir auprès de la Régie de l'énergie dans le cadre du présent dossier ;

Présentation de la demanderesse et de son intérêt

2. Option consommateurs a été constituée en 1983. Elle a succédé dans sa région à l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal, qui existait depuis 1967. Elle est une association coopérative de défense et de promotion des droits des consommateurs ;

3. Option consommateurs s'intéresse activement aux questions reliées à la facture énergétique. À cet effet, elle intervient régulièrement auprès d'Hydro-Québec pour faciliter la conclusion d'ententes relatives au règlement de comptes en souffrance de clients. Elle offre aussi un service d'aide et de support technique aux consommateurs qui désirent loger une plainte auprès des entreprises de services publiques ;
4. Elle gère depuis septembre 1996 différents projets d'intervention en efficacité énergétique auprès des personnes à faible revenu dans les quartiers défavorisés de Montréal ;
5. Depuis décembre 1997, elle est intervenue fréquemment auprès de la Régie de l'énergie dans le cadre des audiences concernant les activités d'Hydro-Québec et ce, tant dans ses activités de distribution que dans ses activités de transport. Son statut d'intervenante fut toujours reconnu par la Régie et ses interventions furent jugées utiles et pertinentes ;

Les motifs à l'appui de l'intervention

6. À titre d'organisme voué à la défense des intérêts des consommateurs résidentiels, Option consommateurs possède un intérêt général en matière de tarification et de réglementation;
7. Option consommateurs, à la suite de l'examen de la requête du Distributeur, veut se pencher sur l'impact, pour les consommateurs résidentiels, associé à la demande du Distributeur relative à l'approbation d'une entente d'intégration éolienne;
8. Au fil des ans et afin de défendre les intérêts des consommateurs résidentiels, Option consommateurs est intervenue régulièrement devant la Régie de l'énergie, entre autres, dans le dossier R-3550-2004, portant sur la demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2005-2014 du Distributeur ainsi que dans les dossiers R-3470-2001, R-3568-2005 et R-3539-2004;
9. Ainsi, Option consommateurs, par son intervention dans le présent dossier, souhaite défendre et promouvoir les intérêts des consommateurs résidentiels dans le cadre de la demande du Distributeur relative à l'approbation d'une entente d'intégration éolienne ;

Conclusions recherchées et intervention

10. Suite à l'étude préliminaire de la demande du Distributeur, Option consommateurs n'est pas en mesure, à ce stade du dossier, d'énoncer spécifiquement les conclusions qu'elle recherche, lesquelles se préciseront au cours de l'évolution et de l'analyse du dossier ;
11. Néanmoins, Option consommateurs entend se pencher, notamment, sur les questions suivantes :
 - a) la période d'application de l'Entente;
 - b) la méthodologie de tarification du service d'équilibrage éolien et la justification pour le prix proposé;
 - c) la méthodologie de tarification de la puissance complémentaire et la justification pour les prix proposés;
 - d) la conformité aux caractéristiques du Plan d'approvisionnement 2005-2014;
12. En conséquence, Option consommateurs se réserve le droit d'intervenir activement au dossier par le dépôt de demandes de renseignements, par le dépôt d'une preuve et d'une argumentation finale, le cas échéant;
13. Option consommateurs n'est pas en mesure d'évaluer, à ce stade du dossier, les coûts et frais de son intervention et ne peut déposer un budget prévisionnel ;

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE:

ACCUEILLIR la présente demande;

ACCORDER le statut d'intervenante à Option consommateurs;

Montréal, le 10 août 2005

OPTION CONSOMMATEURS

Par : Me Stéphanie Lussier

2120, Sherbrooke Est, bureau 604

Montréal (Québec) H2K 1C3

Tél. : (514) 598-7288, poste 246

Fax : (514) 598-8511

Courriel : lussier@option-consommateurs.org